

# BASSIN SEINE-NORMANDIE :

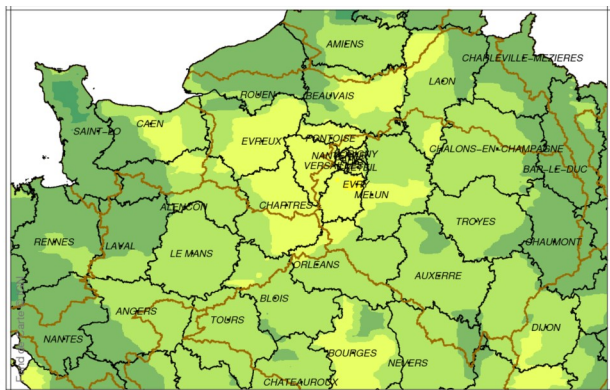
## BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE AU 1<sup>er</sup> MAI 2023

Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEAT](#) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

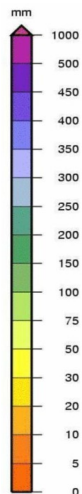
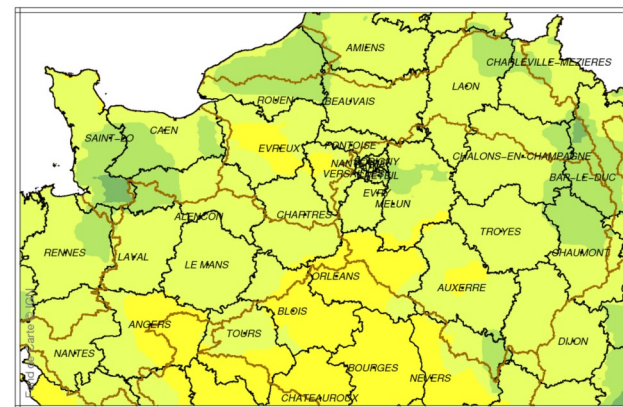
### 1 – PRECIPITATIONS (Météo-France)

Après un mois de mars largement excédentaire en précipitations, une grande partie du bassin connaît de nouveau en avril des cumuls pluviométriques supérieurs aux normales mensuelles sur une large moitié Nord-est du bassin et une partie de la Normandie. L'ensemble du bassin a reçu en moyenne 40 à 75 mm en avril.

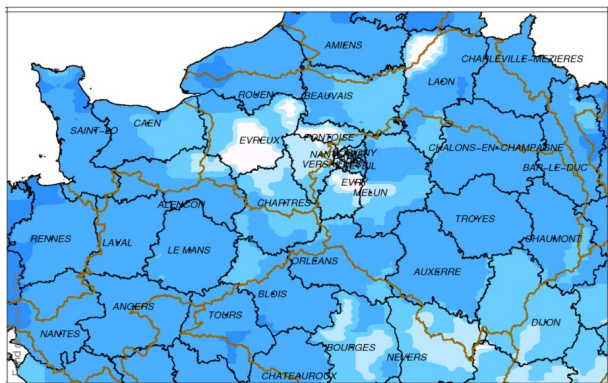
**Mars 2023**  
Cumul pluviométrique



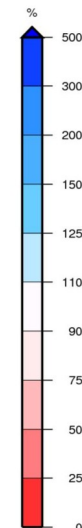
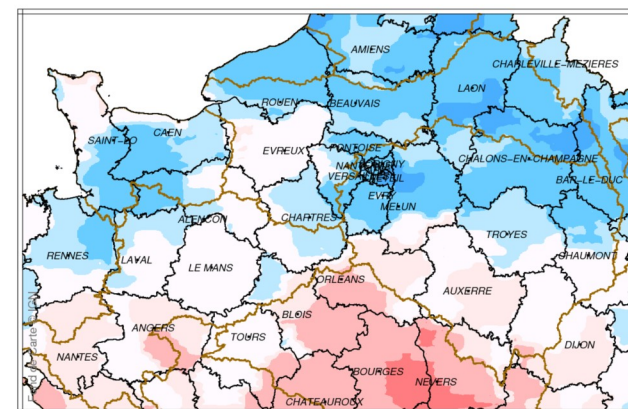
**Avril 2023**  
Cumul pluviométrique



Rapport aux normales 1991-2020



Rapport aux normales 1991-2020

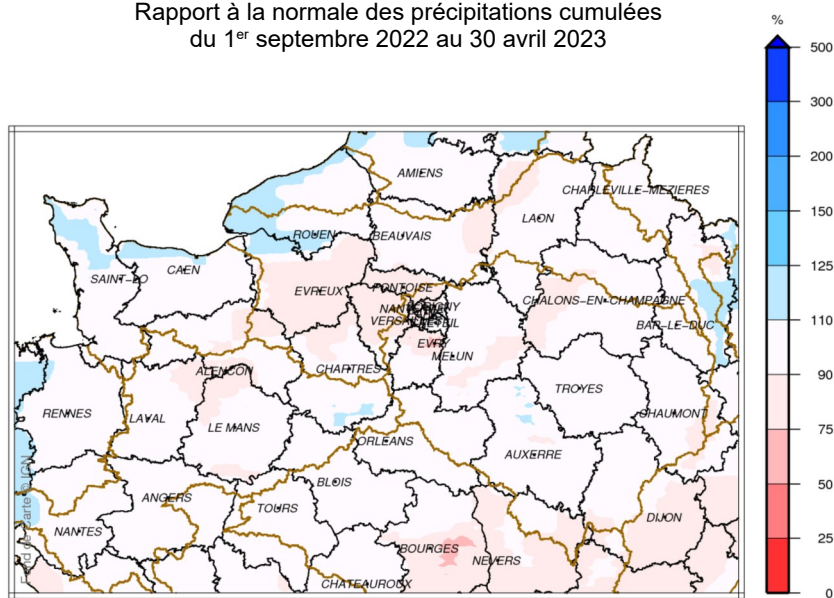


## Précipitations cumulées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 (Météo France)

L'ensemble du bassin a reçu en moyenne 400 à 600 mm depuis septembre 2022. La Manche, la Seine-Maritime, les sources de la Marne et de l'Yonne ont reçu 700 à 1000 mm, tandis que le bassin de l'Eure, le Val d'Oise, le nord des Yvelines et de l'Essonne n'ont récolté que 200 à 300 mm.

Au bilan le cumul sur tout le bassin est proche de la normale ou déficitaire de 10 à 25%. Seules, les côtes de Seine-Maritime (jusqu'à l'estuaire de la Seine) et du Calvados connaissent un léger excédent de 10 à 25 %.

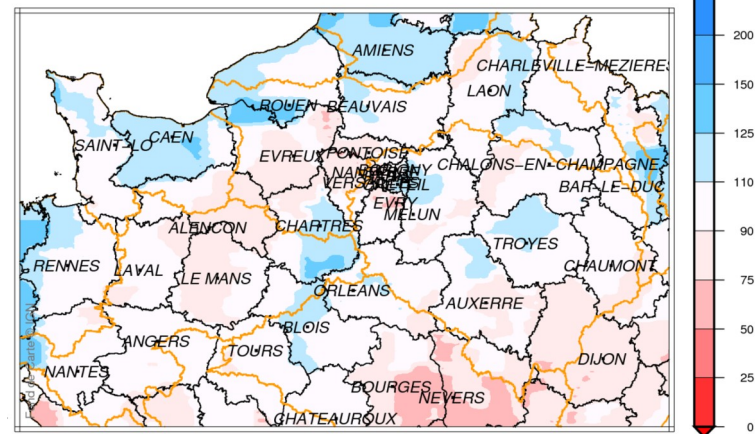
Rapport à la normale des précipitations cumulées du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 avril 2023



## Pluies efficaces cumulées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 (Météo France)

Le bilan hydrique est très disparate, on retrouve un excédent de 10 % sur le Calvados et la côte de Seine-Maritime, voire 50 % sur l'estuaire de la Seine jusqu'à Rouen. Les autres bilans excédentaires sont disséminés sur le reste du bassin au milieu de valeurs proches de la normale ou déficitaires de 25 % au maximum.

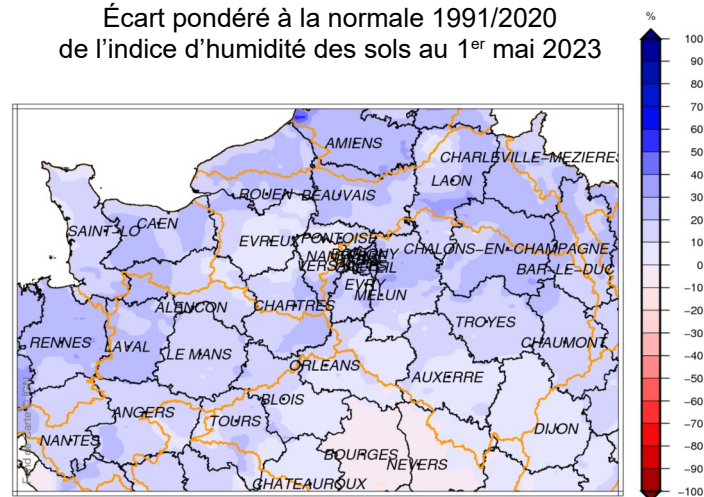
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de pluies efficaces de l'année hydrologique en cours (1<sup>er</sup> septembre – 30 avril 2023)



## Humidité des sols (Météo France)

Durant le mois d'avril, on constate un assèchement des sols généralisé. Malgré tout, l'indice d'humidité reste supérieur à la normale sur l'ensemble du bassin, avec un excédent atteignant 30 %.

Écart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> mai 2023





## 2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

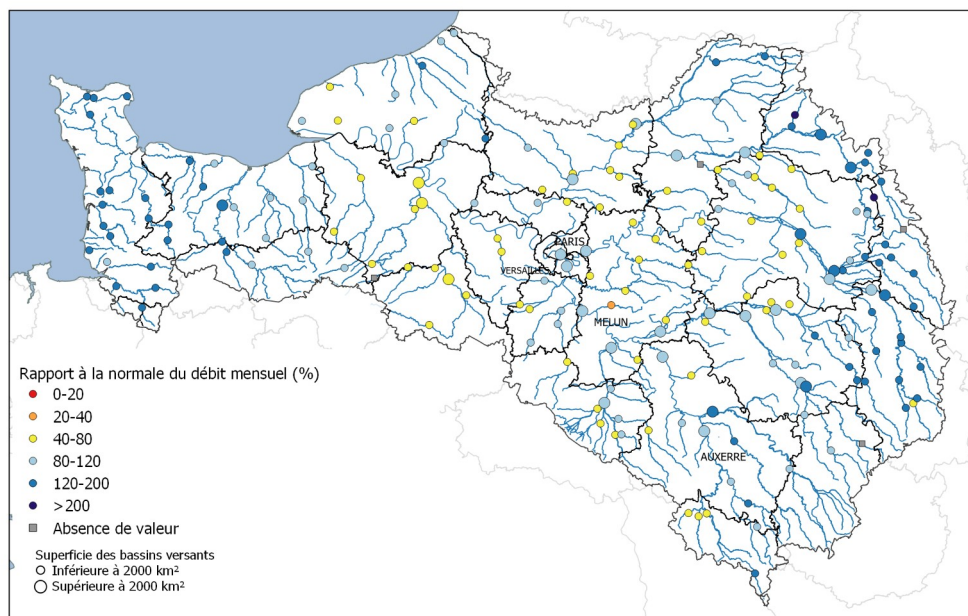
Les débits sont en hausse au mois d'avril sur la majorité des cours d'eau.

Les débits mensuels retrouvent des valeurs proches ou supérieures aux normales sur les parties est et ouest du bassin tandis que sur une grande partie centrale, les débits mensuels restent inférieurs aux moyennes de saison.

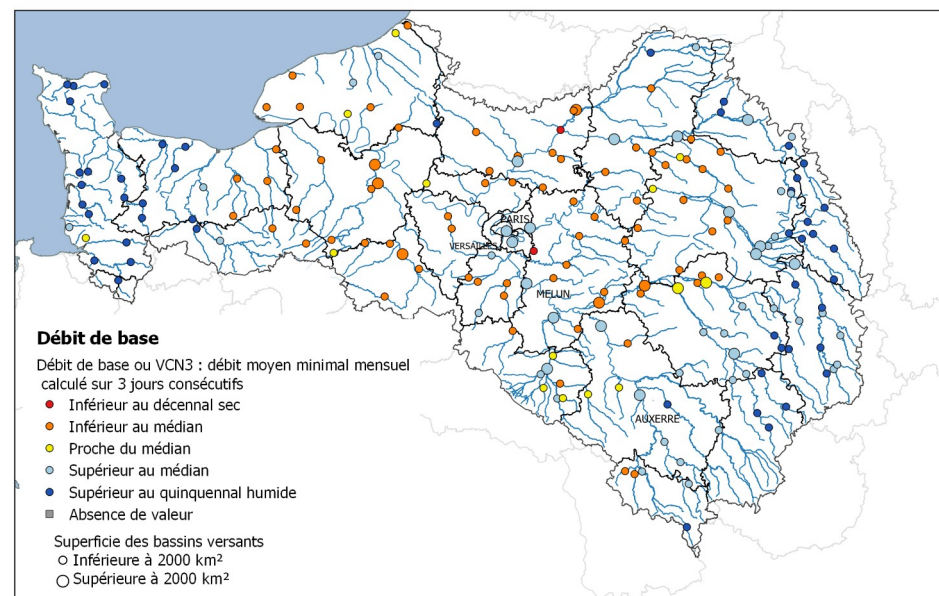
Les débits de base, correspondant aux débits moyens les plus bas calculés sur 3 jours consécutifs, étaient, pour la moitié d'entre eux, inférieurs au décennal sec au début du mois de mars, avant le retour des précipitations.

La situation s'améliore au mois d'avril : les débits de bases restent inférieurs aux normales sur une grande partie centrale du bassin, mais l'amont du bassin et l'extrême ouest retrouvent des débits supérieurs au médian.

**Hydraulicité du mois d'avril 2023**



**Débits de base du mois d'avril 2023**



**Rappel : Hydraulicité** : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

**Débit de base** : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

**Pour en savoir plus** : Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>

[http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation\\_hydro.htm](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation_hydro.htm)

<http://www.driei.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

### 3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

En avril 2023, la situation des nappes du bassin Seine-Normandie est hétérogène : les niveaux des nappes sont en hausse à l'amont du bassin et en baisse ou stables ailleurs.

Les précipitations du mois de mars et avril ont permis aux nappes de rester stables, voire de réactiver la recharge aux extrémités du bassin alors que la période de vidange avait démarré courant février.

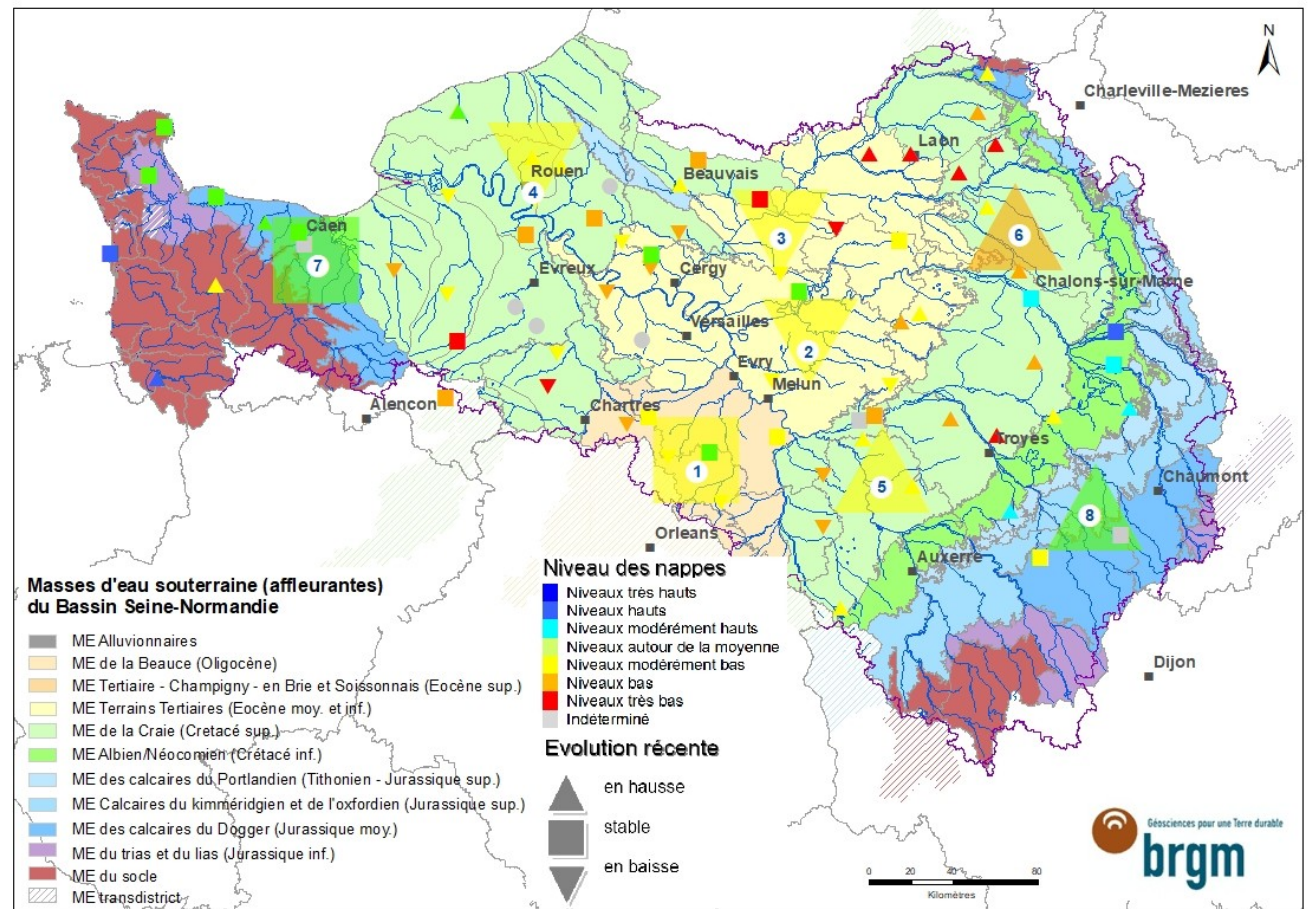
Sur la nappe de la craie champenoise, la recharge est très tardive : elle a démarré courant janvier et est encore en cours en avril.

Localement, plusieurs piézomètres sur l'ensemble des nappes (excepté les nappes réactives des calcaires du Jurassique) ne présentent pas de recharge, surtout au centre du bassin.

Les niveaux des nappes sont généralement modérément bas. Ils sont bas en amont du bassin dans la nappe de la craie champenoise.

Les précipitations de mars et avril permettent aux nappes réactives des calcaires du Jurassique d'atteindre des niveaux autour de la moyenne.

Sur le bassin, environ 75 % des piézomètres suivis dans le BSH ont des niveaux en-dessous de la moyenne (contre 40 % en avril 2022).



7	Niveaux très hauts	Supérieur à 10 ans humide
6	Niveaux hauts	Entre 5 et 10 ans humide
5	Niveaux modérément hauts	entre 2.5 et 5 ans humide
4	Niveaux autour de la moyenne	Entre 2.5 ans sec et 2.5 ans humide
3	Niveaux modérément bas	Entre 2.5 et 5 ans sec
2	Niveaux bas	Entre 5 et 10 ans sec
1	Niveaux très bas	Supérieur à 10 ans sec
0	Indéterminé	

Indicateurs globaux		Niveau des nappes (BSH ADES)	Evolution récente
1	Nappe des calcaires de Beauce	3	Stable
2	Nappe des formations tertiaires de la Brie au Tardenois	3	Baisse
3	Nappe du Lutétien et de l'Yprésien du Bassin Parisien	3	Baisse
4	Nappe de la Craie Normande et Picarde	3	Baisse
5	Nappe de la Craie de Bourgogne et du Gâtinais	3	Hausse
6	Nappe de la Craie Champenoise	2	Hausse
7	Nappe des calcaires du Jurassique du Bessin	4	Stable
8	Nappe des calcaires du Jurassique de la Côte-des-Bar	4	Hausse

**Pour en savoir plus :**

Banque ADES <http://www.ades.eaufrance.fr/>

SIGES Seine-Normandie <http://sigessn.brgm.fr>

Bulletin hydrogéologique complet <http://sigessn.brgm.fr/spip.php?article527>



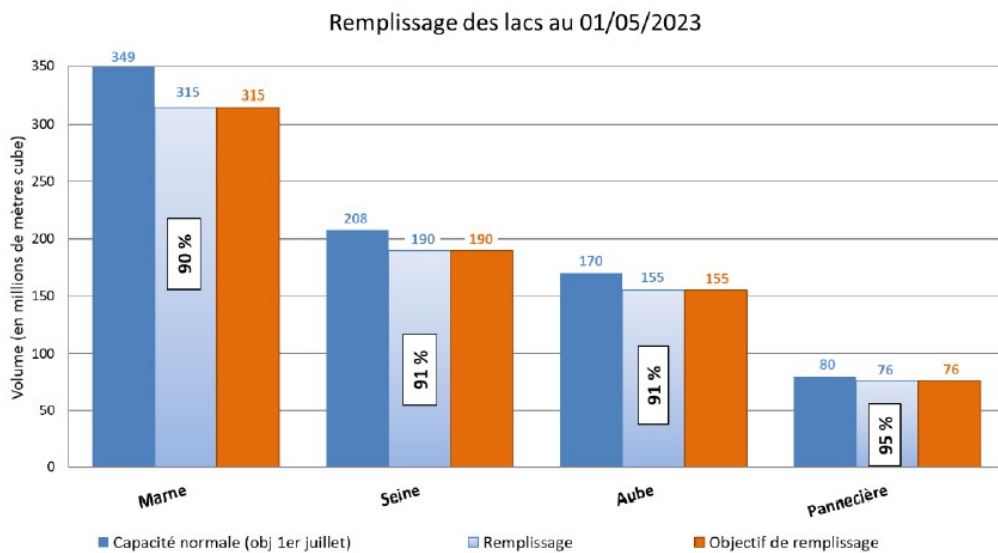
#### 4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB Seine Grands Lacs)

Le 1<sup>er</sup> avril les lacs-réservoirs totalisaient un volume de 664 millions de m<sup>3</sup> (82 % de la capacité normale de stockage), inférieur de 13 millions de m<sup>3</sup> à l'objectif de gestion.

Le cumul pluviométrique du mois d'avril est hétérogène, avec un déficit de 10 % sur le bassin de l'Yonne et une pluviométrie excédentaire d'en moyenne 23 % sur le reste du bassin.

Les débits observés en amont des lacs-réservoirs en avril sont au-dessus des normales de saison, permettant de rattraper les objectifs de gestion, puis de les maintenir sur tous les lacs-réservoirs.

Le 1<sup>er</sup> mai les lacs-réservoirs totalisent un volume de 737 millions de m<sup>3</sup> (91 % de la capacité normale de stockage), conforme à l'objectif de gestion.



Pour en savoir plus :

<http://seinegrandslacs.fr/> et <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>

#### 5. ASSECS (ONDE - OFB)

Des campagnes ONDE ont eu lieu fin avril dans tous les départements du bassin.

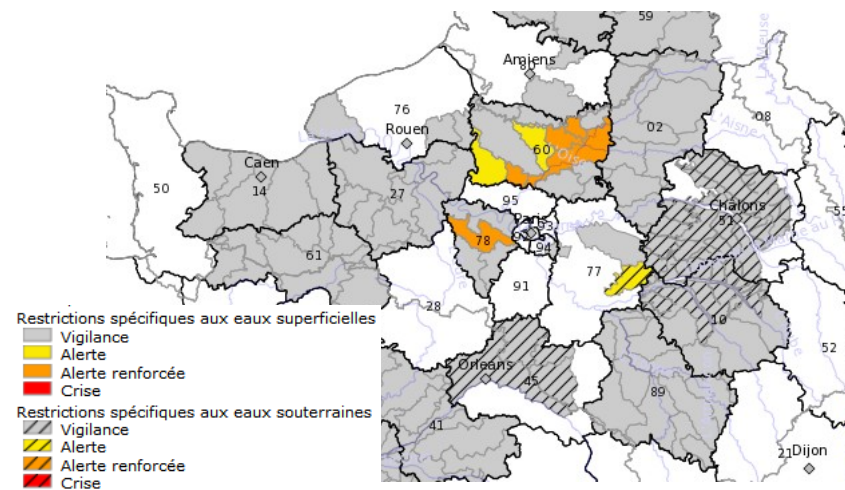
On constate des assecs sur le bassin dans les départements suivants :

- Aisne (1 station sur 30 suivies)
- Eure (1 sur 30)
- Eure-et-Loir (4 sur 42 dont 2 en Seine-Normandie)
- Marne (2 sur 30)
- Haute-Marne (1 sur 30)
- Oise (5 sur 36 dont 4 en Seine-Normandie)
- Seine-et-Marne (4 sur 30)
- Seine-Maritime (1 sur 25)

#### 6 - RESTRICTIONS DES USAGES (Propluvia)

13 départements du bassin sont concernés par un arrêté au 1<sup>er</sup> mai.

Le niveau d'alerte renforcée est atteint dans les Yvelines et l'Oise, et le niveau d'alerte est atteint en Seine-et-Marne (nappe du Champigny Est) en raison de dépassement de seuils piézométriques dans ces trois cas.



Pour en savoir plus :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>